

MAÎTRISER LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DES RÉSIDENCES AUTONOMIE

Durée :

14 heures / 2 jours

Profils des stagiaires

- Directeur (trice) de CCAS, directeur (trice) d'établissement ou de services médico-sociaux,
- Cadre de service
- Responsable de pôle gérontologie
- Elu

Prérequis

Aucun

Objectifs pédagogiques

- Appréhender le cadre général des résidences autonomie en France et ses évolutions réglementaires
- Connaître le cadre réglementaire des nouvelles résidences autonomie
- Savoir faire l'état des lieux du fonctionnement et de l'organisation pour évoluer

Contenu de la formation

Le cadre réglementaire du logement foyer et ses évolutions

- Rappel historique des logements foyers en France : Les politiques vieillesse et leurs évolutions
- Rappel du cadre juridique général et spécifique des logements foyers : CASF et le Code de la Construction et de l'Habitat (CCH)
- L'évolution réglementaire vers les résidences autonomie : la loi d'adaptation de la société au vieillissement et ses décrets
- Les nouvelles missions des résidences autonomie : la notion de "Prévention de la perte d'autonomie"
- Les nouvelles notions : le forfait autonomie, les prestations sociales
- Les clarifications entre le C.A.S.F et CCH

Evoluer vers les résidences autonomie

- Savoir situer son établissement : de l'évaluation au diagnostic
- Inscrire les nouvelles règles dans le projet de service
- Faire évoluer les conventions avec le bailleur social

- Choisir les modalités d'adaptation de l'établissement : internalisation ou externalisation
- Les obligations liées à l'information et aux droits du résident – usager et consommateur
- La contractualisation avec les personnes accueillies
- Les règles d'admission et de sortie des personnes accueillies : rétractation et résiliation
- La tarification

Organisation de la formation

Dans vos locaux

Lieu et horaire

A définir

Conditions d'accès

A suivre

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Apport théoriques illustrés d'exemples
- Mise en situation et création d'outils
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quizz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.

L'intervenant

Khaled BELMEKKI
Consultant – Formateur expert métiers du secteur médico-social



TARIFS

Inter – 250€/j

Intra – 1400€/j groupe de 15 personnes maxi.